

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2012

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, DANIELE M, BACHMANN F, BALAIR B, CURTENAZ M, GERMAIN C, GODARD JC, PUTELAT A.

ABSENT EXCUSE : Mr TEYSSIEUX L.

Convocations du 16.02.2012

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 :

COMPTE DE GESTION 2011 :

Lecture est donnée au Conseil Municipal du Compte Administratif 2011 établi par le Maire dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement

Recettes	1 204 985.08 €
Dépenses	812 084.42 €
Excédent	392 900.66 €

Section d'investissement

Recettes	838 169.68 €
Dépenses	685 739.12 €
Excédent	152 430.56 €

Les dépenses d'investissement engagées et non mandatées sont arrêtées à la somme de 178 673.47 €.

Excédent global de clôture 366 675.75 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve :

- le compte administratif 2011
- le compte de gestion du Trésorier.

Enfin, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2011 et le compte de gestion du Trésorier, du service de l'eau potable, dont les résultats sont les suivants :

Section d'exploitation

Recettes	136 430.61 €
Dépenses	116 095.83 €
Excédent	20 334.78 €

Section d'investissement

Recettes	111 339.18 €
Dépenses	16 603.59 €
Excédent	94 735.59 €

SUBVENTIONS 2012 :

Les subventions aux associations communales et extérieures sont reconduites. Rendez-vous sera pris avec la MJC de Bellegarde pour arrêter les conditions. Sursis est donné au versement de la subvention allouée aux JIMMY'S, en l'attente du compte-rendu de leur assemblée générale.

Une aide financière de 840 € est attribuée à la classe des CE2/CM1 pour la mise en place d'un séjour de

4 jours aux Glières en Juin 2012.

TRAVAUX DE VOIRIE ET BATIMENTS :

Le Conseil Municipal adopte la réalisation des opérations ci-après :

Voirie :

- restructuration du carrefour de la Barcy avec la Rue de la Virborne
- aménagement de ralentisseurs sur la Route du Terroir
- remplacement de l'éclairage public de l'allée de la Pièce sous la maîtrise d'œuvre du SYANE : éclairage à leds : estimation prévisionnelle 40 000 € TTC
- Réfection du réseau d'eau potable vétuste alimentant les riverains des rues des Vignes et du Fay : estimation prévisionnelle 280 000 € TTC
- entretien de la forêt soumise au régime forestier : devis global d'un montant de 3 881.02 € TTC

Bâtiments :

- Espace d'animation :
 - aménagement paysager du parking
 - remplacement des bandes de rives de la toiture
 - rénovation de la peinture des façades
- Appartement de la Fruitière : remplacement des menuiseries extérieures.
- Maison des Hameaux : eu égard au coût de l'avant-projet pour l'extension ou l'aménagement de la salle réservée à l'AIKIDO, le Conseil Municipal décide de renoncer à cette opération.

ADHESION AU SIGETA/CCSemine :

Eu égard à la non-conformité dans une phase de la procédure de la délibération prise par la Communauté de Communes de la Semine, le Conseil Municipal confirme la modification des statuts de la CCS, afin de l'autoriser à adhérer au SIGETA, dans le cadre de l'accueil des gens du voyage.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- émet un **avis défavorable**, sur le principe, à la demande **d'acquisition d'un terrain communal, à l'entrée du chef-lieu**
- à la majorité des membres présents **s'associe solidairement**, à l'opposition des municipalités concernées, par les forages d'exploration et d'exploitation visant à la mise en valeur des gisements de gaz non conventionnels dits « **gaz de schiste** » entre le pays de GEX et ANNECY et le canton de ST JULIEN
- décide d'allouer une participation au financement du voyage à PARIS organisé par la Communauté de Communes de la Semine
- pend acte de la dissolution au 31 décembre 2012 du **CITIC 74** assurant les fonctions d'hébergement du site et de la messagerie de la Mairie
- fixe la journée du « **nettoyage de printemps** » au samedi 24 mars 2012, qui sera reportée au samedi 31 mars en cas de pluie.

LE MAIRE,

Marthe CUTELLE